

ART MODERNE

Collection Gérard Lenoir

Collection du Vicomte
Bernard de Kergos



VENREDI 20 JUIN 2025







COMMISSAIRES - PRISEURS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENDREDI 20 JUIN 2025

Salle 9 Hôtel Drouot

9, rue Drouot - 75009 Paris

Vente à 14 h 30

ART MODERNE

Collection Gérard Lenoir

Collection du Vicomte Bernard de Kergos

EXPOSITIONS

Jeudi 19 juin de 11 h à 20 h

Vendredi 20 juin de 11 h à 12 h

Salle 9 - Hôtel Drouot

9, rue Drouot - 75009 Paris

Exposition privée sur rendez-vous à l'étude

ENCHÉRISSEZ EN LIGNE SUR

DROUOT.com



MIRABAUD - MERCIER

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Agrément O.V.V. 2010-736 du 8-4-2010

174, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 53 30 90 30 - Fax. +33 (0)1 53 30 90 31

contact@mirabaud-mercier.com - www.mirabaud-mercier.com

En couverture lot n° 16 (détail)

En 4^e de couverture lot n° 19

Ci-dessous lot n° 20 (détail)

Notre grand-oncle Gérard, l'histoire d'un self made man passionné par Picabia, ami d'Olga Picabia.

Né en Touraine en 1930, Gérard Lenoir, notre grand-oncle, grandit au château de Gizeux, dont ses parents sont intendants, avant de s'installer à Paris pour commencer sa formation de coiffeur.

Dès la fin des années 1950, il coiffe, sous son nom de scène « François », les stars de l'époque comme Catherine Deneuve ou Bella Darvi. On le verra par exemple apparaître dans le magazine des stars de l'époque Ciné Révélation en 1958.

Installé avenue Raymond Poincaré dans le 16^e arrondissement de Paris, il fréquente les artistes de son temps dans son salon de coiffure et dans sa sphère privée.

C'est au cours de ces rencontres qu'il se lie d'amitié avec Olga Picabia, veuve de l'artiste depuis 1953, qui avait l'habitude de venir à son salon.

Cultivé, fin connaisseur et avisé, il saisit alors toute la complexité, la beauté et la singularité des œuvres de celui qui fut le mari de son amie, Francis Picabia, avec qui elle avait partagé les 25 dernières années de sa vie.

Grâce à Olga, il acquiert alors de nombreuses œuvres pour sa collection de tableaux et d'esquisses, mais aussi des objets appartenant au couple Picabia et se trouvant notamment sur leur yacht de Cannes. Olga fonde le comité Picabia en 1990. Les archives de notre grand-oncle, soigneusement rangées, ont permis de retrouver les échanges et certificats d'Olga relatifs aux œuvres qu'il possédait.

Notre grand-oncle a toujours été un homme visionnaire, bienveillant, attaché à ses proches et sa famille. Il nous a donné à découvrir l'univers de Picabia. Nous sommes très fières de ce qu'il nous a appris et de son héritage.

Nous n'oublierons jamais nos longues discussions dans son appartement parisien, avec pour seules témoins, sur tous les murs, les œuvres extraordinaires de Francis Picabia.

Notre hommage : cette collection à son nom, que nous sommes heureuses de confier à M^e Mirabaud pour que la passion d'autres collectionneurs rende honneur à la mémoire de notre grand-oncle bien aimé qui nous a quitté.

Valérie, Karine, Charline

Francis Picabia

Peintre, dessinateur et écrivain français, Francis Picabia (1879-1953) est né à Paris d'un père cubain et d'une mère française. Il étudie à l'École des Arts décoratifs et explore une multitude de formes artistiques pendant près de 50 ans, incluant la peinture, la poésie, le théâtre et le cinéma. Membre clé du dadaïsme et du surréalisme, son œuvre couvre des styles allant de l'impressionnisme à l'abstraction. Il est aussi un pionnier de l'utilisation de la photographie en peinture. Connu pour son goût de la controverse, il cultive son image artistique à travers des apparitions publiques. Il décède à Paris en 1953.

En 1904 et 1905, influencé par l'École de Barbizon, ainsi que par Ziem, Sisley, Monet et Pissarro, il s'engage pleinement dans l'impressionnisme. Ses œuvres, inspirées de photographies et de reproductions d'autres artistes, se caractérisent notamment par des couleurs vives et une touche dynamique. C'est durant cette période qu'il organise ses premières expositions personnelles.

À partir de 1908, Francis Picabia se tourne vers le fauvisme, le futurisme et le cubisme puis décide de se lancer dans l'abstraction. En 1909, il peint *Caoutchouc*, une aquarelle souvent vue comme pionnière de l'art abstrait. Il rejoint le groupe de Puteaux en 1911 et rencontre Marcel Duchamp. Il est également activement impliqué dans les mouvements d'avant-garde à New York, où son succès international débute à l'Armory Show en 1913.

En 1918, Picabia passe dix mois en Suisse, où il rencontre Tristan Tzara et les Dadaïstes de Zurich. À son retour en France en 1919, il s'investit dans le mouvement dadaïste parisien aux côtés de Tzara et Breton, adoptant une approche radicale et provocatrice ; mouvement qu'il quittera en 1921.

En 1927, Francis Picabia entame une nouvelle phase de son œuvre avec les « transparences », des peintures complexes et oniriques avec des images superposées, rappelant les photographies à exposition multiple. Dans ces œuvres, il réalise des portraits dont certains sont souvent inspirés de figures classiques, de l'art antique et en particulier de l'Apollon du Belvédère. En 1930, Léonce Rosenberg, ancien adversaire de Picabia pendant la période Dada, devient son principal marchand et fait l'éloge de ses « transparences » qu'il qualifie d'association entre le visible et l'invisible. *Transparence, Nature morte* ou encore *Dagelo* de la collection de Gérard Lenoir illustrent cette période.

En 1936, Picabia expose la *Vieille Paysanne* à The Arts Club of Chicago. Par la suite, il participe, en tant que dessinateur, à la revue surréaliste *Littérature* ; dessins que Gérard Lenoir a collectionnés.

Le 14 juin 1940, Francis Picabia épouse Olga Mohler (1905-2002).

Après la guerre, il retourne à Paris et renoue avec l'abstraction. Il multiplie alors les petites toiles aux compositions géométriques et aux motifs réalistes. En 1949, Michel Tapié organise sa première rétrospective à Paris. Atteint d'athérosclérose, Picabia cesse de peindre en 1951 et meurt deux ans plus tard.

De la collection Gérard Lenoir



1 PICABIA Francis (1879-1953)

Paysage, 1900

Huile sur panneau de bois, signé Picabia et daté 1900 en bas à gauche

24,7 x 32,7 cm

PROVENANCE :

- Collection Privée (1991-2013)
- Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné
Volume I 1898-1914 » page 171 Inv. 1092

Certifié au dos par Olga Picabia « Je certifie que ce paysage
(à l'huile) est bien de Francis Picabia »

6 000 / 8 000 €





2 PICABIA Francis (1879-1953)

Les Martigues, 1902

Huile sur toile, signée Picabia et datée 1902

Inscription au verso sur la civière supérieure « F.Picabia / Les Martigues 1902 »

38 x 46 cm

PROVENANCE :

- Collection Privée (2010-2013)

- Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume I 1898-1914 »

page 183 Inv.791

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

10 000 / 20 000 €





3

3 **PICABIA Francis (1879-1953)**

Nu féminin

Encre, signée en bas à droite Francis Picabia et datée 1923

28,6 x 18,1 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

2 000 / 4 000 €

4 **PICABIA Francis (1879-1953)**

Portrait de femme

Dessin au fusain, signé en bas à gauche Francis Picabia, circa 1944-1945 (petites rousseurs)

17,2 x 12,5 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

EXPOSITION :

- Isetan Museum of Art, Tokyo, 1999

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

2 000 / 3 000 €



4

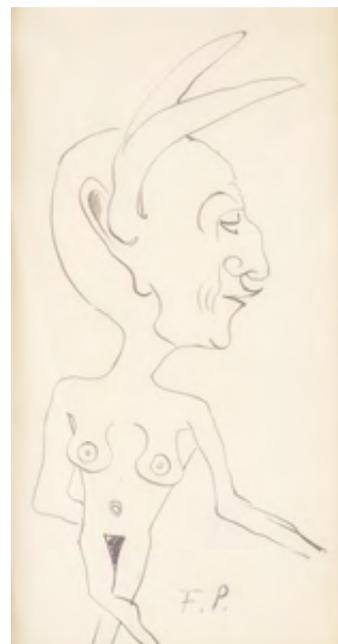




5



6



7

5 PICABIA Francis (1879-1953)

Le couple

Dessin au fusain, signé en bas à droite F Picabia, circa 1943-1944

26,6 x 20,6 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia, datant le dessin de 1938

1 000 / 1 500 €

6 PICABIA Francis (1879-1953)

Etude de profil

Dessin au fusain, signé en bas à droite Francis Picabia, circa 1940-1942

22,3 x 16 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

2 000 / 3 000 €

7 PICABIA Francis (1879-1953)

Diabolo

Dessin à l'encre, monogrammé FP en bas à droite, circa 1950 (pliage)

25 x 13,7 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

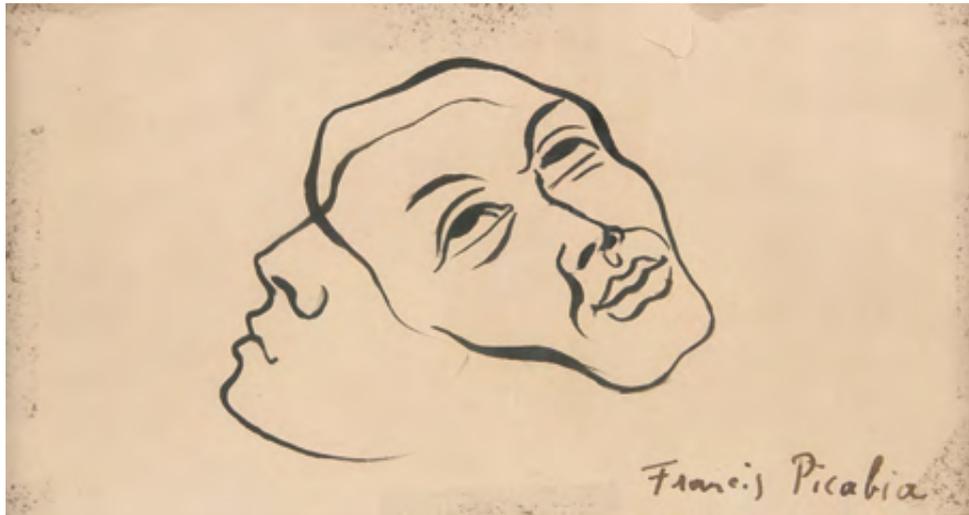
Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia, datant le dessin de 1937-1939

2 000 / 3 000 €





8



9

8 PICABIA Francis (1879-1953)

Les masques

Dessin à l'encre, signé en bas à droite Francis Picabia, circa 1926-1927 ou 1939 (accidents)
8,8 x 16,8 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

2 000 / 4 000 €

9 PICABIA Francis (1879-1953)

Réflexion

Dessin au crayon et lavis, signé en bas à gauche Francis Picabia, circa 1930
39,5 x 28,4 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

4 000 / 6 000 €



10 PICABIA Francis (1879-1953)

Apocalypse

Dessin au fusain, signé en bas à gauche Francis Picabia, circa 1935
31 x 24 cm (à vue)

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia, datant le dessin de 1937

3 000 / 5 000 €



10

11 PICABIA Francis (1879-1953)

Le beau minet (transparence)

Dessin, signé Francis Picabia en bas à gauche, circa 1930
21,5 x 15,5 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

EXPOSITION :

Isetan Museum of Art, Tokyo, 1999

Cette œuvre sera incluse dans le supplément du catalogue raisonné de l'artiste en préparation par le comité Picabia.

Un certificat du comité Picabia, en date du 16 avril 2025, sera remis à l'acquéreur

2 000 / 3 000 €



11





- 12 PICABIA Francis (1879-1953) attribué à**
Transparence, Double visage
Crayon, sèpia, porte une signature en bas à gauche
61,5 x 47,5 cm (à vue)

PROVENANCE :
Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

Ce dessin n'a pas fait l'objet d'un certificat d'authenticité du comité Picabia et ne sera pas inclus dans le catalogue raisonné.

On y joint un certificat d'authenticité sur photographie argentique signé de la main d'Olga Picabia

4 000 / 6 000 €





13 PICABIA Francis (1879-1953)

Nature morte au vase fleuri

Huile sur carton, signée en bas à droite Francis Picabia (petits manques)

72 x 51 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume IV 1940-1953 » page 257, Inv. 574

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

15 000 / 20 000 €



14 PICABIA Francis (1879-1953)

Transparence, Apollon

Huile sur carton et crayon sur papier, signée en creux en bas à gauche Picabia et daté 1926

Inscription au verso « Francis Picabia 1926 »

81 x 50 sur un montage total hors tout 95 x 63 cm

EXPOSITIONS :

- Isetan Museum of Art, Tokyo, 1999

PROVENANCE :

- Collection privée (1997-2007), de Thérèse Guilbert, Paris

- Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

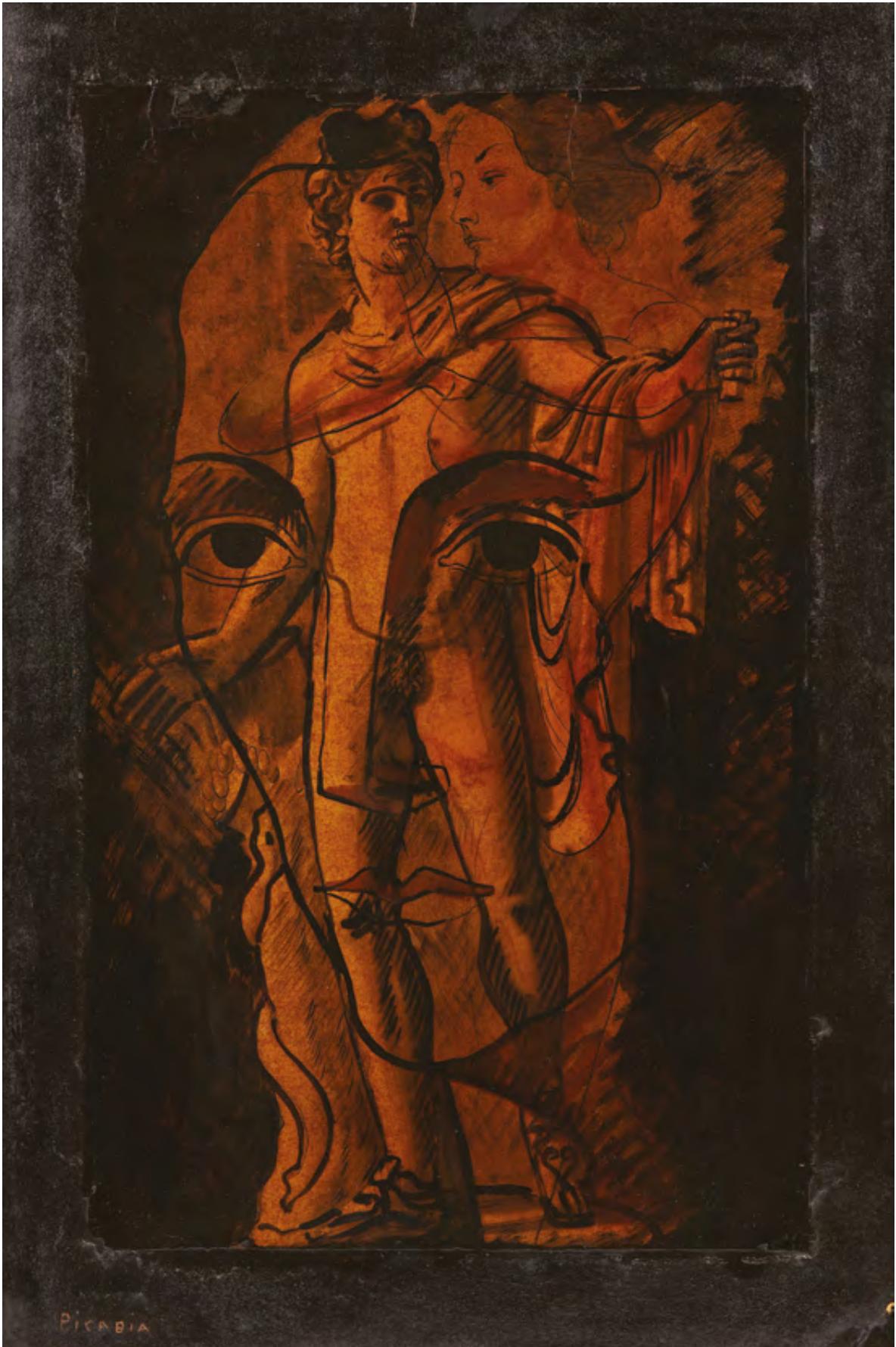
Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume III 1927-1939 » page 256, inv 1963

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

Ce mystérieux dessin semble, selon les auteurs du catalogue raisonné, avoir été exécuté en plusieurs étapes, commençant par un nu féminin relativement naturaliste (qui pourrait correspondre à la date inscrite au verso), se poursuivant par un rendu très ombré de l'Apollon du Belvédère (Cortile del Belvedere, Musées du Vatican) et se terminant par une grande tête solennelle d'un type fréquent dans les Transparences de Picabia aux alentours de 1930. La signature en bas à gauche sur le grand support en carton, peint en noir, qui est bien de l'artiste, a pu être rajoutée après 1926. Selon les auteurs du catalogue raisonné la date n'est pas de la main de l'artiste.

120 000 / 180 000 €





15 PICABIA Francis (1879-1953)

Transparence, Dagelo (ou possiblement Dacelo)

Huile sur toile, signée en bas à droite Francis Picabia, circa 1930-1932
46 x 38 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

EXPOSITION :

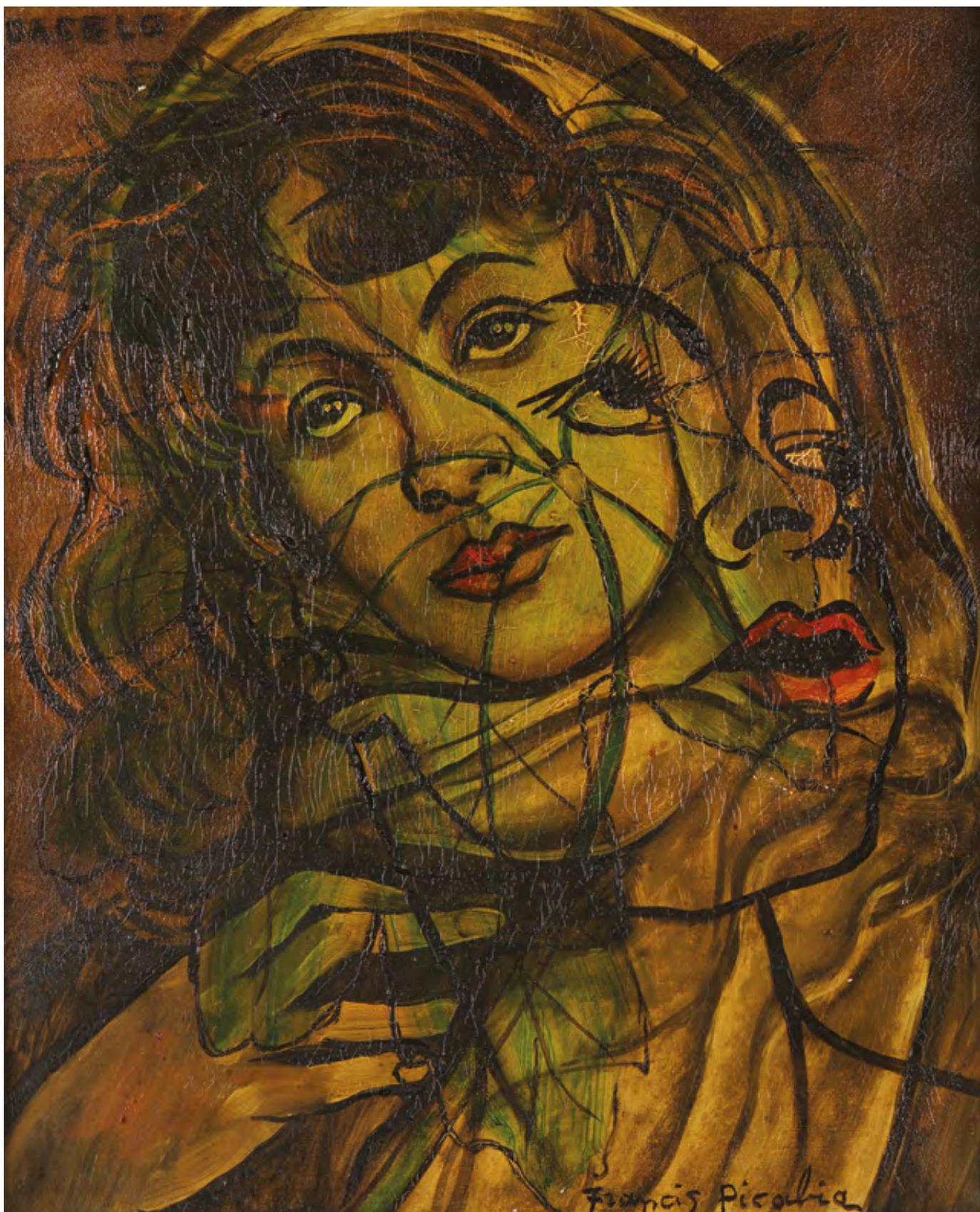
Isetan Museum of Art, Tokyo, 1999

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume III 1927-1939 » page 334

100 000 / 150 000 €





16 PICABIA Francis (1879-1953)

Transparence, 1929

Aquarelle, encre et crayon sur papier, signé en bas à droite Francis Picabia
63 x 48 cm (à vue)

PROVENANCE :

- Collection privée 2007
- Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume III 1927-1939 » page 214, inv. 2002

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

Selon les auteurs du catalogue raisonné, « l'espagnole », sous-jacent de cette œuvre, est du type de celle que Picabia a exposé au cercle nautique de Cannes en 1927, tandis que les éléments linéaires superposés ont probablement été ajoutés en 1928 ou 1929. Le masque et certaines mains sont des détails tirés de l'illustration utilisée pour les trois entrées précédentes, catalogue 1099-1109 (real museo Borbonico, 1:Pl.A)

30 000 / 50 000 €





17 PICABIA Francis (1879-1953)

Transparence, Nature morte

Huile sur toile, signée en bas à gauche Francis Picabia
54 x 65,5 cm

PROVENANCE :

Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume III 1927-1939 » page 289, Inv.2240

20 000 / 30 000 €





18 PICABIA Francis (1879-1953)

Vieille paysanne

Huile sur toile, signée en bas à droite Francis Picabia, circa 1935-1936

66 x 54 cm

Inscription au verso : No. 32 vieille paysanne» (de la main d'Olga Mohler Picabia)

PROVENANCE :

- Collection privée (1997-2007)
- Succession Gérard Lenoir, ami d'Olga Picabia

EXPOSITIONS :

- The Arts Club of Chicago, 1936
- Galeries Nationales du Grand Palais, Paris, 1976
- Isetan Museum of Art, Tokyo, 1999

BIBLIOGRAPHIE :

Reproduit au catalogue raisonné « Francis Picabia catalogue raisonné Volume III 1927-1939 » p. 342

Selon les auteurs du catalogue raisonné, l'inscription d'Olga Mohler Picabia au verso identifie ce tableau comme étant le numéro 32 de l'exposition de l'Arts Club de Chicago au début des années 1936, la tonalité du tableau suggère à nouveau que Picabia l'a modifié par la suite.

On y joint un certificat d'authenticité signé de la main d'Olga Picabia

40 000 / 60 000 €





De la collection du Vicomte Bernard de Kergos

SANYU (Nanchong, Chine, 1895-Paris 1966)

Né en Chine d'un père peintre animalier, Sanyu étudie la calligraphie auprès de Zhao Xi avant de voyager au Japon et en Europe pour s'établir à Paris en 1923. Il décide d'y rester et suit les enseignements de l'Académie de la Grande Chaumière, se consacrant au nu d'après modèle ou aux compositions florales. Usant de techniques de la calligraphie chinoise pour traiter de sujets occidentaux, son œuvre fait figure de syncrétisme culturel, ses traits incisifs et d'une simplicité apparente, traduisent une modernité évidente qui n'échappe pas aux galeries parisiennes qui le soutiennent tel que Henri Pierre Roché.

Surnommé le "Matisse chinois", il expose régulièrement au Salon d'Automne dès 1925, et au Salon des Indépendants à partir de 1932. Peu prolifique, d'où la rareté de ses œuvres sur le marché, on lui doit un peu plus de 320 peintures répertoriées. Les nus et les fleurs sont ses sujets de prédilection, comme en témoignent ces deux peintures inédites aux lignes modernistes et à la composition épurée et synthétique.

19 SANYU (1895-1966)

Deux dames, roses

Huile sur toile, signée et datée (19)30 (petites restaurations)

35 x 24 cm

PROVENANCE :

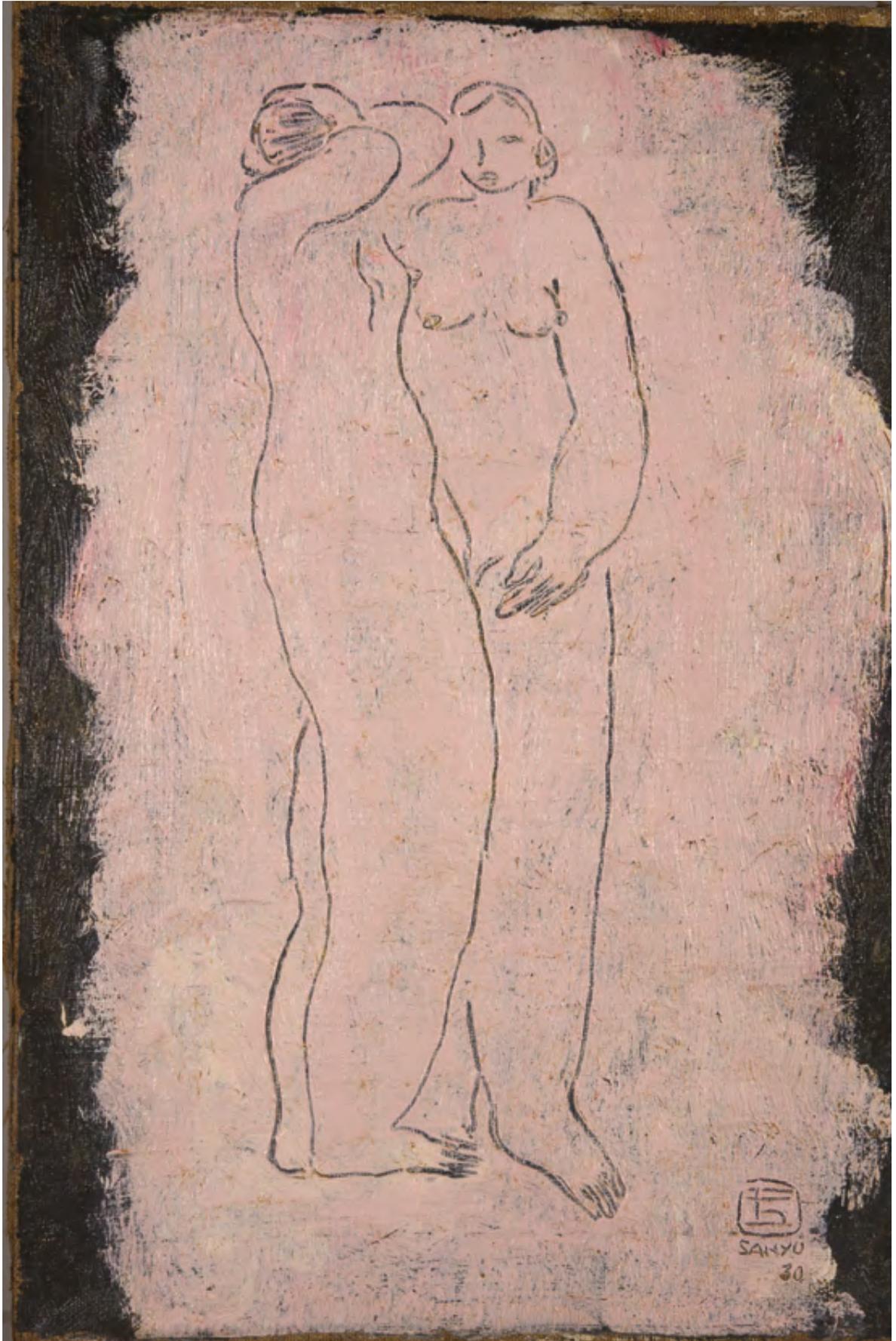
- Ancienne collection Henri Pierre Roché,
- Collection du Vicomte Bernard de Kergos, puis par voie de succession

BIBLIOGRAPHIE :

Inventaire des peintures de Sanyu établi par Henri-Pierre Roché, 1956, numéro 32
Harry Ransom Humanities Research Center, University of Texas at Austin
Sanyu, l'Homme et l'Œuvre peint à l'huile, Volume Deux, Appendix A, p. 588 numéros 32

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par le spécialiste de l'artiste après un examen de visu

40 000 / 60 000 €



20 SANYU (1895-1966)

Trois tulipes dans un pot, fond rose pâle

Huile sur toile, signée en bas à droite

35 x 24 cm

PROVENANCE :

- Ancienne collection Henri Pierre Roché
- Collection du Vicomte Bernard de Kergos, puis par voie de succession

BIBLIOGRAPHIE :

Inventaire des peintures de Sanyu établi par Henri-Pierre Roché, 1956, numéro 30
Harry Ransom Humanities Research Center, University of Texas at Austin
Sanyu, l'Homme et l'Œuvre peint à l'huile, Volume Deux, Appendix A, p. 588 numéros 30

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par le spécialiste de l'artiste
après un examen de visu

40 000 / 60 000 €



21 **TRAN BINH LOC (1914-1941)**

Deux femmes

Encre sur soie, signée en bas à droite (petits accidents)

60 x 85 cm

PROVENANCE :

Donné par l'artiste vers 1934 à Henri Edouard Virgitti, résident-maire de Hanoï entre 1933 et 1938, puis par descendance, resté dans la famille depuis 1934.

Henri Edouard Virgitti (1886-1962) était administrateur des colonies, fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1934 (Journal Officiel de la République française du 7 janvier 1934).

Tran Binh Loc a été élève à l'École des Beaux d'Indochine, repéré par Victor Tardieu. Il fut major de sa promotion (Promotion V) en 1934. Il devient ensuite enseignant à l'École des Beaux Arts de Phnom Penh. Proche d'Alix Aymé, il cessera d'enseigner en 1935 et sera remplacé par celle-ci à son poste d'enseignant. Il a participé à de nombreuses expositions internationales, dont l'Exposition Coloniale de 1931 à Vincennes et l'Exposition Universelle de Paris en 1937 ou de Phnom Penh en 1938, mais aussi aux Salons de la Sadeai.

Notre tableau est une œuvre typique de l'artiste, par sa maîtrise évidente de la technique de la peinture sur soie et par le sujet intimiste, délicat, teinté de la nostalgie qui habite son travail. Le traitement des deux femmes est d'une modernité remarquable tout en s'inscrivant dans la tradition des codes picturaux vietnamiens. Cette œuvre aurait probablement été exécutée l'année au cours de laquelle le peintre est devenu major de promotion.

Inédite sur le marché, cette peinture sur soie est rare de par sa provenance, sa période de création et vient enrichir le corpus d'un artiste décédé prématurément mais qui reste l'un des plus talentueux de sa génération.

20 000 / 40 000 €



*Henri Edouard Virgitti, résident-maire de Hanoï
entre 1933 et 1938*





MOBILIER ET OBJETS D'ART
Salle 16 Hôtel Drouot à 14 h

MERCREDI 25 JUIN 2025

VENDREDI 20 JUIN 2025 - 14 H 30
ART MODERNE



ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID
ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE / BIDDING BY TELEPHONE

COMMISSAIRES - PRISEURS
174, rue du Faubourg Saint Honoré - Paris 8

À RENVOYER 24 H AVANT LA VENTE À

Please send, 24 hours prior to the sale to

Mirabaud Mercier

174, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 53 30 90 30

Fax. + 33 (0)1 53 30 90 31

contact@mirabaud-mercier.com

Afin que votre demande soit traitée,

joindre impérativement à ce formulaire

une copie recto verso de votre pièce d'identité

Please send together with this form a full copy of

your ID so that your absentee bid offer can be

dutly processed.

Nom et prénom
Name and first name

Adresse
Address

Téléphone domicile
Home phone

Téléphone bureau
Office phone

Portable
Cellphone

Mail

Banque / Bank

Personne à contacter
Person to contact

Téléphone / Telephone

Adresse / Address

Numéro de compte
Account number

Code banque / Bank code

Code guichet / Branch code

* Les ordres d'achats par téléphone sont une facilité accordée sur demande uniquement. Mirabaud Mercier acceptera les enchères téléphoniques dans la limite des lignes disponibles et ne peut être tenu responsable en cas d'insuffisance de lignes. Dans cette hypothèse Mirabaud Mercier recommande les ordres d'achats fermes. Toute demande d'enchère par téléphone implique offre d'enchère à l'estimation basse du lot.

* Telephone bidding is a service offered to clients upon request only. Mirabaud Mercier will accept the telephone bids provided enough telephone lines are available and cannot be liable for any breach in service. Hence, Mirabaud Mercier highly recommend that buyers leave absentee bids instead. Any telephone bid implies a bid offer at the lower estimation of the item.

LOT N°

DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION

LIMITE EN € / LIMIT IN €

hors frais
légaux
hammer
price

J'ai pris connaissance des conditions générales, informations et avis imprimés dans le catalogue et accepte d'être lié(e) par leur contenu ainsi que toute modification pouvant leur être apportée, soit par avis affiché dans la salle de vente, soit par annonce faite avant ou pendant la vente. Je vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel, aux limites en euros, les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais à la charge de l'acheteur).

I have read the terms and conditions of sale as printed in the catalogue and agree to be bound by their contents as well as by any modification that may be made to them, indicated either by notice in the saleroom or as announced before or during the sale. Please bid on my behalf up to the limit stipulated in euros, for the lot(s) designated above (exclusive of buyer's premium).

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED SIGNATURE

BELLES ADJUDICATIONS DE CE DEBUT D'ANNEE



LUONG Xuan Nhi (Hanoï 1914-2006)
Femme indochinoise jouant du luth

Adjugé 78 000 €



Nguyen Van BINH (1917-2004)
Paravent à six feuilles

Adjugé 452 900 €

Record mondial



MOUALLA Fikret (1903-1967)
Au marché, circa 1960

Adjugé 49 172 €



BERROCAL Miguel (1933-2006)
Adriano Medio (Opus 445) et Trajano Medio (Opus 449)

Adjugé 97 050 €

**CALENDRIER DES VENTES EN PREPARATION
SECOND SEMESTRE 2025**



Jeudi 3 juillet
Mode



Mardi 30 septembre
Vente classique



Mardi 8 juillet
Vente classique



Jeudi 9 octobre
Art Moderne et
Contemporain



Mercredi 10 septembre
Vins



Mercredi 29 octobre
Art d'Asie



Mercredi 15 octobre
Livres et Manuscrits



Jeudi 20 Novembre
Bijoux et Orfèvrerie

Pour inclure des lots dans ces ventes nous sommes à votre disposition

contact@mirabaud-mercier.com - +33 (0)1 53 30 90 30

CONDITIONS OF SALE

MIRABAUD MERCIER is a company of voluntary auction sales regulated by the law of July 10th 2000. In such capacity it acts as the agent of the seller who contracts with the buyer. The relationships between MIRABAUD MERCIER and the buyer are subject to the present Sale Conditions which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record. Purchased lots will have to be paid immediately after the sale.

Any buyer bidding online through DROUOTLIVE or any other platform hereby agrees that he/she is fully aware of the possible changes the auctioneer may have orally announced during the sale and consigned in the "Procès Verbal"; such buyer cannot oppose having turned off the sound of the computer or not heard such modification. The sale will be conducted in Euros. Purchasers will pay in addition to the hammer price, a buyer's premium of 24,5%+VAT i.e. 25,82 % for books and 29,4% for other items.

GOODS FOR AUCTIONS / GUARANTEES

The auctioneer is bound by the indications in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof. The order of the catalog can be modified. An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the lots offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some differences may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The measurements are given only as an indication. The statements about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his/her own or to his/her expert's appreciation. The absence of statements relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. The indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects, being specified that basic restorations and relining do not decrease the value of the good since they are considered as conservatory measures. Dimensions are given for guidance only. The state of the frames is not guaranteed. Any changes to the conditions of sale or to the descriptions in the catalogue shall be announced verbally during the sale, and appended to the official sale record (procès-verbal). An estimate in euros of the likely sale price is mentioned in the catalogue, or on a separate sheet, for each lot. This is provided for indication only. The hammer price may of course be above or below this estimate. Pursuant to legal rules, MIRABAUD MERCIER is liable for 5 years, starting from the date of the auction sale.

BIDS

The highest and final bidder is deemed to be the purchaser, and must provide his/her name and address. Payment must be made immediately after the sale. No lot will be transferred to the purchaser before it has been paid for in full. In the event of payment by cheque or bank transfer, property may be withheld until payment has been cleared. Any storage costs that may result are to be paid by the purchaser. In case of dispute after the word « adjugé » has been pronounced, i.e. if two or more bidders simultaneously make the same bid, either vocally or by sign, and claim title to the lot after the word « adjugé » has been pronounced, the said lot can be immediately re-offered for sale by the auctioneer, and all those present may take part in the bidding.

ABSENTEE BIDS

Bidders unable to attend the sale must complete the absentee bid form in this catalogue that needs to be received by MIRABAUD MERCIER at least one day before the sale together with bank references and a copy of the passport. MIRABAUD MERCIER will act on behalf of the bidder, in accordance with the instructions contained in the absentee bid form, and try to purchase the lot(s) at the lowest possible price, in no circumstances exceeding the maximum amount stipulated by the bidder. MIRABAUD MERCIER will act in the bidder's best interest and any information concerning the latter will remain confidential. Telephone bidding services provided for clients. MIRABAUD MERCIER declines responsibility for any errors, omissions, technical problem that may occur or if the call has not been answered. Should two written bids be identical, the first one received takes precedence.

Any telephone bid implies a bid offer at the lower estimation of the item.

ON DROUOT LIVE

1,5% live fees will be added to the hammer price

ON INTERENCHERES LIVE

3% live fees will be added to the hammer price

ONLINE ONLY

3 % online auction fees will be added to the hammer price

This percent will be re-invoiced to Drouot live's buyer in addition to buyer's premium

PREEMPTION OF THE PURCHASED LOTS

The State is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force. The use of this right comes immediately after the after the word «adjugé» has been pronounced, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he/she confirms the pre-emption decision within fifteen days. If such confirmation has not been made, the bidder will have to pay his/her item bought without delay. MIRABAUD MERCIER will not bear any liability/ responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

PAYMENT

The sale shall be conducted in euros. Any payments must be effected in euros. Payment is due immediately after the sale. The payment is made once money has been deposited to MIRABAUD MERCIER's account.

Payments can be made in the following ways:

• By credit card in the saleroom (VISA or MASTERCARD) or on line

<https://www.drouotonline.com/paiement/drouotmirabaudmercier>

• By certified cheque or crossed cheque in euros, upon presentation of a valid passport. In case of payment by non certified cheque, the collection of purchase may be postponed until the money has been received on MIRABAUD MERCIER's account.

• By bank transfer in euros.

code Swift BNPPARB PARIS A CENTRALE FR

BIC BNPAFRPPAC

IBAN : FR76 3000 4008 2800 0116 9748 076

MIRABAUD MERCIER SARL

dépot clients SW art L321 6 CC

RIB

Bank code Branch code Account number Key

30004 00828 00011697480 76

Any buyer who wants to execute payment by bank transfer issued from a foreign bank account must pay additional fee of € 20.

In cash (Decret June 24, 2015) : up to € 1000 (inc. premium) for French citizens or professionals. up to € 15 000 (inc. premium) for foreign citizens upon presentation of valid passport and evidence of residence abroad.

Payment by credit card up to €10,000. Amounts over €10,000 must be paid by bank transfer.

IMPORTATION / EXPORTATION

The items marked with * fall under the scope of the temporary importation rules. Additional fees of 5,5% will apply, unless the buyer exports the goods outside the EU. Such buyers shall inform MIRABAUD MERCIER on the day of the sale. They will be entitled, under specific conditions, to deduct the VAT due on the auctioneer's fees. European buyers who pay VAT can have the VAT deducted on the auctioneer's fees upon meetings of the legal requirements. MIRABAUD MERCIER remains at the disposal of any buyer should the buyer needs information on this matter.

DEFAULT PAYMENT

Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by MIRABAUD MERCIER to the buyer without success, the buyer will be charged additional fees of 10% of the hammer price, with a minimum of € 250, together with late payment interest. MIRABAUD MERCIER also reserves the right to set off any amount. Such disposition does not exclude compensatory damages and the enforcement of the "procédure de folle enchère" as hereafter described. Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by MIRABAUD MERCIER to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within 2 month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled,

without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer. In addition to the additional fees above mentioned, the defaulting buyer will be liable for the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction. The information requested on the absentee bid form are mandatory to have your order proceeded. You can ask for and modify any data relating to you or your can refuse for legitimate purpose in writing to us with a copy of your ID. MIRABAUD MERCIER has registered to the Central Register of Bad Buyers to which any payment issue may be declared. To access to such data, to modify these or to oppose to any proceeding of the data, please contact SYMEV 15 rue Fressinet 75016 Paris, France.

STORAGE - COLLECTION OF PURCHASES - SHIPPING

1. Bulk items purchased at auction, and not collected from the saleroom by 10 am the day after the sale, will be stored in Basement Level 3 at the Hôtel Drouot.

The bidding slip (bordereau), indicating proof of payment, must be presented when property is collected. Storage costs are due at the current rate.

Storage fees will be applicable as follow :

Administrative fees / lot VAT incl. : 5 € €5 / €10 / €15 / €20 / €25 (Application fees are capped at €100 VAT incl. per withdrawal.)

Storage and insurance fees / lot VAT incl.:

1€ / 5€ / 10€ / 20€/day, from the 3th working day, regarding the nature of the lot* Storage fees are capped at 50€ Vat incl. / withdrawal.

A 50% reduction on storage fees is applied for foreign clients and province trader, on substantiating document.

Drouot Magasinage : 6bis, rue Rossini - 75009 Paris.

From Monday to Friday, 1:30 pm-6pm.

Tel : +33 (0)1 48 00 20 18 or 56 - Mail : magasination@drouot.com.

Lots shall be released upon production of the paid invoice and/ or the lot's label.

Any lot that has not been collected within a year after its arrival at Drouot storage facility will be considered abandoned, and its property rights will be transferred to Drouot as a guarantee to cover storage fees.

*Are considered:

Very small: jewellery, works on paper without frame, lots with a volume up to 0,10m3 and which weigh under 10kg

Small: paintings smaller than 1,5 x 1,5m, lots with a volume under 0,10m3 and which weigh between 10kg and 20kg, lots with a volume between 0,10m3 and 0,50m3 and which weigh under 20kg

Medium: lots with a volume under 0,50m3 and which weigh between 20kg and 50kg, lots with a volume between 0,50m3 and 2m3 and which weigh under 50kg, paintings larger than 1,5 x 1,5 m

Large: lots with a volume above 2m3, lots which weigh above 50kg, groups of lots

2. No item purchased will be transported to MIRABAUD MERCIER's offices and no item will be sent by mail by MIRABAUD MERCIER.

If the buyer has no carrier, any request for shipping by mail will have to be made directly, upon presentation of the invoice paid to THE PACKENERS who will be in charge of the shipping, the wrapping and the following of such shipping.

Payment for the transport must be made directly to the carrier.

THE PACKENERS, for more information please contact : hello@thepackers.com - +33 (0) 6 38 22 64 90 - thepackers.com.

3. Insurance. At the fall of the hammer the title of property shall be transferred to the purchaser, who assumes immediate responsibility for insurance. Uncollected property will be stored at the costs, risks and perils of the purchaser.

MIRABAUD MERCIER declines liability for lots placed in storage. The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France. The French language version of the Sales Conditions prevails on the English version.

Δ The lot is in accordance with regulation CE 338-97 of 1996/09/12, section 2-W and prior to 1947/06/01. For any export from EU, the buyer will have to get an export CITES.

CONDITIONS DE VENTE

MIRABAUD-MERCIER est une Société de Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité elle agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre MIRABAUD-MERCIER et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux mentionnés au procès-verbal de vente. La vente sera faite au comptant et conduite en euros. Les acquéreurs paieront en sus des enchères des frais de 24,5 % HT + TVA soit 25,82 % TTC pour les livres et 29,4 % TTC pour les autres catégories.

BIENS PRÉSENTÉS À LA VENTE / GARANTIES

Les attributions faites dans les catalogues de vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue pourra être modifié. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les indications données par MIRABAUD-MERCIER sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration ou d'un accident dans le catalogue, ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé étant précisé que les restaurations d'usage et retentillages sont considérées comme des mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. La mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts. Les dimensions sont données à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti. Les reproductions aux catalogues des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal. Une indication en euros du prix de vente estimé, figure à la suite de chaque lot, ou sur une

suite annexée. Le prix d'adjudication résultant des enchères peut varier, bien sûr, en plus ou en moins de cette estimation. Conformément aux dispositions de l'article L 321-7 du code du commerce, l'actant en responsabilité de MIRABAUD-MERCIER se prescrit par cinq ans à compter de la vente aux enchères.

ENCHÈRES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre son nom et adresse. Le paiement a lieu au comptant. Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et pourtant en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le commissaire-priseur immédiatement reprendre et poursuivre les enchères. Tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente pourra remplir le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue. MIRABAUD-MERCIER agira alors pour son compte selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat. MIRABAUD-MERCIER portera alors les enchères pour le compte du donneur d'ordre, ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué sur l'ordre d'achat, et s'engage à respecter la confidentialité et l'intérêt du donneur d'ordre. Le formulaire d'ordre d'achat ou d'enchères par téléphone doit être reçu au plus tard la veille de la vente accompagné des références bancaires et d'une copie d'une pièce d'identité. Les enchères par téléphone sont une facilité pouvant être accordée sur demande. MIRABAUD-MERCIER ne pourra être tenu responsable en cas d'erreurs éventuelles, inscrites dû à une défaillance technique, ou non réponse lors de la tentative d'appel. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la

priorité revient au premier ordre reçu.

Toute demande d'enchère par téléphone implique offre d'enchère à l'estimation basse du lot.

SUR LE LIVE DE DROUOT

+ 1,5 % HT des montants adjugés en Live pour les ventes volontaires

SUR LE LIVE D'INTERENCHERES

+ 3 % HT des montants adjugés en Live pour les ventes volontaires

VENTE ONLINE ONLY

+ 3 % HT des montants adjugés Online pour les ventes volontaires

Ce montant sera refacturé à nos acheteurs en live en sus du prix marteau et des frais de vente.

ENCHÈRES DIRECTES ET ENCHÈRES AUTOMATIQUES VIA LES SERVICES LIVE ET CHRONO DU SITE www.interencheres.com

1. **Enchère directe.** Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou Chrono) en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair).

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à Mirabaud-Mercier tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. Mirabaud-Mercier se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

2. **Enchère automatique.** Mirabaud-Mercier n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 1€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 20€ ; de 500€ à 999€ : 50€ ; de 1 000€ à

4 999€ : 100€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 200€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 500€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 1 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 2 000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

3. Paiement.

Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez Mirabaud-Mercier, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail.

Dans le cadre du service Chrono, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 1000 euros.

Frais de services de la plateforme www.interencheres.com

- Pour les ventes volontaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les ventes judiciaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" : 1% HT du prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)
- Pour les ventes volontaires et judiciaires de Véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC par véhicule).

• Pour les ventes caritatives, pas de frais de services

Mirabaud-Mercier ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenus pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

4. Traduction. La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de Mirabaud-Mercier. Seule la version originale de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de se substituer au dernier enchérisseur. La préemption doit être confirmée dans le délai de 15 jours. Dans le cas contraire, l'adjudication sera confirmée pour le compte de l'adjudicataire initial qui devra régler son achat sans délai. MIRABAUD-MERCIER ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

PAIEMENT

La vente étant conduite en euros, le règlement des objets, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué en euros. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Le retrait des objets peut être différé jusqu'au complet règlement. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par carte bancaire en salle : VISA et MASTERCARD ou en ligne.
- Par chèque bancaire certifié ou chèque en euros émanant d'un établissement bancaire de droit français, domicilié en France avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. En cas de règlement par chèque, seul l'encaissement vaudra règlement.
- Par virement bancaire et en euros.

Code Swift BNPPARB PARIS A CENTRALE
FRBIC BNPAFRPPAC

Número de compte international (IBAN) :

FR76 3000 4008 2800 0116 9748 076

MIRABAUD MERCIER SARL dépôt clients

SW art.L321 6 CCRIB

Code banque 30004 - Code agence 00828

Número de compte 00011697480 - Clé RIB 76

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement émis d'une banque étrangère devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 euros.

- En espèces (Décret du 24 juin 2015) : Jusqu'à 1 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants français et pour les professionnels. Jusqu'à 15 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants personnes physiques étrangers justifiant de leur domicile fiscal hors de France.

Des frais additionnels de 1.5% seront ajoutés pour les règlements en CB étrangers (hors UE) pour les montants supérieurs à 50.000 €

DÉFAUT DE PAIEMENT - REGISTRE DES IMPAYÉS

La vente étant conduite en euros, le règlement des objets, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué en euros. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. Le retrait des objets peut être différé jusqu'au complet règlement. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par carte bancaire en salle : VISA et MASTERCARD ou en ligne.
- Par chèque bancaire certifié ou chèque en euros émanant d'un établissement bancaire de droit français, domicilié en France avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité. En cas de règlement par chèque, seul l'encaissement vaudra règlement.
- Par virement bancaire et en euros.

Code Swift BNPPARB PARIS A CENTRALE
FRBIC BNPAFRPPAC

Número de compte international (IBAN) :

FR76 3000 4008 2800 0116 9748 076

MIRABAUD MERCIER SARL dépôt clients

SW art.L321 6 CCRIB

Code banque 30004 - Code agence 00828

Número de compte 00011697480 - Clé RIB 76

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement émis d'une banque étrangère devront s'acquitter d'un débours supplémentaire de 20 euros.

- En espèces (Décret du 24 juin 2015) : Jusqu'à 1 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants français et pour les professionnels. Jusqu'à 15 000 € frais et taxes comprises pour les ressortissants personnes physiques étrangers justifiant de leur domicile fiscal hors de France.

Règlement par carte bancaire jusqu'à 10 000 €. Les montants supérieurs à 10 000 € doivent être réglés par virement bancaire.

DÉFAUT DE PAIEMENT - REGISTRE DES IMPAYÉS

À défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec avis de réception. Après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement des frais complémentaires de 10 % du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 €, ainsi que des intérêts de retard. MIRABAUD-MERCIER se réserve le droit de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère. Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication.

Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email.

MIRABAUD-MERCIER est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription.

Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Syme 15 rue Fressinet 75016 Paris. Folle enchère : à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de 2 mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. Ce dernier sera redevable outre les frais supplémentaires mentionnés ci-dessus de la différence entre le prix d'adjudication initiale et le prix nouveau si ce dernier est inférieur au prix initial, ainsi que les coûts générés par la nouvelle mise aux enchères.

IMPAYÉS

L'étude MIRABAUD MERCIER est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directeur, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de l'étude MIRABAUD MERCIER ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS. (1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'étude MIRABAUD MERCIER. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'étude MIRABAUD MERCIER est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères. (2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires) Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II « Des ventes aux enchères » du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». (3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, l'étude MIRABAUD MERCIER pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser totalement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre. Page 4 sur 9 L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme. (4) Durée d'inscription Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions. (5) Responsabilités Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'étude MIRABAUD MERCIER ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. L'étude MIRABAUD MERCIER, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS. (6) Droits des personnes Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité : - Pour les inscriptions réalisées par l'étude MIRABAUD MERCIER : par écrit auprès de [coordonnées de l'étude MIRABAUD MERCIER]. - Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction. Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande

de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. Page 5 sur 9 L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction. (7) Coordonnées de l'enchérisseur Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'étude MIRABAUD MERCIER de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

RÉTRACTATION

En application de l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, dans le cadre de la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers par voie électronique à distance, le client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation. La vente est définitive et parfaite à l'issue de l'adjudication. Chaque enchère portée, chaque adjudication est définitive et engage le client qui les a portées, elles sont exclues du champ du droit de rétractation. Toute adjudicataire qui refuserait de payer le prix d'adjudication et les frais relatifs à celle-ci serait susceptible d'être poursuivi et se verrait par ailleurs refusé tout ordre d'achat ultérieur dans le cadre des ventes aux enchères publiques en France.

MAGASINAGE - RETRAIT DES ACHATS - ENVOIS

1. Magasinage

Les meubles, tableaux et objets adjugés qui n'auront pas été retirés par leurs acquéreurs le lendemain de la vente avant 10h en salle à Drouot Richelieu seront entreposés au 3ème sous-sol de l'Hôtel Drouot :

Tous les frais de stockage dus aux conditions tarifaires en vigueur devront être réglés au magasinage de l'Hôtel Drouot avant enlèvement des lots et sur présentation du bordereau acquitté.

Drouot Magasinage : 6 bis, rue Rossini – 75009 Paris.

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18 h sur rendez-vous uniquement et les samedis (voir calendrier) de 8h à 10h sans rendez-vous. Tél : 01 48 00 20 18 ou 56. Mail : magasinage@drouot.com.

Le service Magasinage est payant selon le barème suivant :

Frais de dossier par lot TTC : 5€ à 25€, selon la nature du lot (Les frais de dossier sont plafonnés à 50€ TTC par retrait).

Frais de stockage et d'assurance par lot TTC :

- 1€ / 5€ / 10€ / 20€ / jour, à partir du 3e jour ouvré, selon la nature du lot*

Une réduction de 50% des frais de stockage est accordée pour les clients étrangers et les marchands de province, sur justificatif.

Aucun lot ne sera remis avant acquittement total des sommes dues et présentation du bordereau acquitté et/ou de l'étiquette de vente. Tout objet/lot qui n'est pas retiré au service Magasinage dans un délai d'un an à compter de son entrée au magasinage sera réputé abandonné et sa propriété transférée à Drouot à titre de garantie pour couvrir les frais de magasinage.

* Sont considérés :

Très petits : les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées, les lots dont le volume est inférieur à 0,10 m³ et de moins de 10 kg

Petits : les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots d'un volume inférieur à 0,10m³ et d'un poids compris entre 10 kg et 20 kg, les lots dont le volume est compris entre 0,10m³ et 0,50 m³ et pesant moins de 20 kg

Moyens : les tableaux mesurant plus de 1,5 x 1,5 m, les lots d'un volume inférieur à 0,50 m³ et d'un poids compris entre 20 et 50 kg, les lots d'un volume compris entre 0,50m³ et 2m³ et d'un poids inférieur à 50 kg

Grands : les lots d'un poids supérieur à 50 kg, les lots d'un volume supérieur à 2m³, les ensembles de mobilier

2. Envoi des lots :

Il ne sera effectué aucun retour d'objet acheté et aucun envoi par MIRABAUD-MERCIER des lots achetés. Si l'adjudicataire ne dispose pas de transporteur, toute demande d'envoi par la poste ou courrier peut être adressée, accompagnée du bordereau préalablement acquitté, directement. Le règlement du transport est à effectuer directement auprès de ces transporteurs qui se chargent du transport, de l'emballage et le suivent des envois. Le transport peut être effectué auprès de :

- Drouot Logistic :

Livraison dans Paris, Ile de France et Oise

Email : livraison@drouot.com

Un comptoir d'informations est ouvert dans l'espace Services de l'Hôtel Drouot.

- The Packers :

Tél. : +33 (0)6 38 22 64 90

Email : hello@thepackers.com

Le transport peut également être demandé à :

- Mail Boxes Etc. :

Tél. : +33 (0)1 42 94 14 64

Email : mbe3198@mbefrance.fr

<https://www.mbefrance.fr/3198>

13 rue La Boétie, Paris 8

75008 Paris

- GTS Golden Transports Services :

Tél. : +33 (0)1 87 20 20 75

Email : contact@golden-transports.com

<https://golden-transports.com>

219 rue des Marais

3. Assurance :

Dès l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il lui appartient de faire assurer les lots dès l'adjudication. Les biens non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur. MIRABAUD-MERCIER ne sera tenue d'aucune garantie concernant ces dépôts.

Les dispositions des présentes conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris.



MIRABAUD MERCIER

COMMISSAIRES-PRISEURS

174, rue du Faubourg Saint-Honoré - Paris 75008

Tél. + 33(0)1 53 30 90 30